

REVUE DE PRESSE DU 29 MAI 2008

Québec - Le gouvernement du Québec injectera 16 millions \$ sur six ans afin de tripler la quantité du bois utilisé dans la construction pour concurrencer l'acier et le béton.

L'objectif du gouvernement est d'accroître la consommation de bois, dans la construction au Québec, d'environ 360 millions de pieds-mesure de planche par année, d'ici 2014, ce qui équivaut à la production de deux scieries de taille moyenne, a indiqué le ministre des Ressources naturelles, Claude Béchard,

Ce dernier a soutenu que le coût du bois, dans les structures des bâtiments, est équivalent à celui de l'acier et du béton. Son utilisation dans les projets de construction, a-t-il dit, est cependant plus coûteuse parce que les constructeurs manquent de ressources, comme des logiciels, spécifiquement conçues pour ce matériau, alors qu'elles abondent pour les deux autres matériaux.

Le ministre a fait savoir que l'utilisation du bois pourra être favorisée dans tous les projets du gouvernement et que les offres des soumissionnaires privilégiant ce matériau pourront être jusqu'à 5 pour cent plus élevées que celles recourant à d'autres types de composantes. Le bois sera aussi favorisé dans la construction de la nouvelle salle de l'Orchestre symphonique de Montréal et des deux prochains hôpitaux universitaires. (Québec municipal)

Entente à venir

Smurfit Stone et la ville de New Richmond poursuivent les discussions pour permettre au projet de transbordement de liqueur de bois de voir le jour.

L'entreprise souhaite expédier ce liquide en Europe à partir du quai de New Richmond et utiliser, comme lieu d'entreposage, les bâtiments qu'elle possède tout près des installations portuaires.

La ville doit octroyer un permis à Smurfit Stone pour lui permettre d'exercer ce genre d'activités sur son territoire, chose qui lui a été refusée dans un premier temps.

Toutefois, les élus ont toutefois choisi de revoir leur position.

La mairesse, Nicole Appleby, a rencontré des dirigeants de Smurfit Stone à son retour d'Europe, il y a quelques jours.

La liqueur de bois est issu de la cuisson de la fibre vierge utilisée dans la fabrication de pâte.

Comme Smurfit Stone ne possède pas de lieu pour entreposer ce produit à Matane, l'entreprise souhaite l'acheminer par voie ferroviaire jusqu'à New Richmond où elle utilisera les réservoirs servant jadis à la cartonnerie.

Selon le président de la Société de chemin de fer de la Gaspésie, François Roussy, ce projet de transbordement amènerait, à terme, une circulation de 7 à 10 wagons par semaine supplémentaire sur le réseau ferroviaire gaspésien. (CIEU-FM)

Commission de la représentation électorale

Journée émotive à Matane

L'opposition au projet de refonte de la carte électorale a été à nouveau unanime à Matane, mercredi.

Plus d'une centaine de personnes s'étaient déplacées pour assister aux audiences où près d'une trentaine de mémoires ou de résolutions ont été entendus.

La veille, les gens de la Baie-des-Chaleurs avaient aussi catégoriquement manifesté leur rejet de la proposition de la Commission de représentation électorale.

La journée de consultations a donné lieu à plusieurs témoignages vibrants, reflétant l'attachement des intervenants à leur collectivité et leurs institutions politiques.

« Pour un certain idéal de démocratie qui va bien au-delà de la mathématique et de l'arithmétique et des valeurs froides, nous, on défend les valeurs du coeur. - Pascal Bérubé, député de Matane »

C'est avec le coeur que presque la majorité des intervenants ont réclamé le statu quo. Plusieurs ont suggéré au directeur général des élections (DGE) de ne pas modifier la carte électorale, le temps de trouver une meilleure façon de reconfigurer les circonscriptions.

Comme il y a de plus en plus de monde dans les villes et de moins en moins dans les régions rurales, certains craignent qu'à long terme, la représentation politique des régions disparaisse carrément de la carte.

Rôle du député en région

Le rôle du député, les communautés d'appartenance ont ainsi été parmi les raisons les plus souvent exprimées par les participants pour le maintien des limites actuelles des circonscriptions électorales.

L'ex-députée de Matane, Nancy Charest a ainsi fait état de la tâche de plus en plus lourde qui incombe au député d'une région rurale. « À titre d'exemple, la ville de Montréal est représentée par près de 20 députés et le député du comté de Matane représente 19 municipalités et 1 territoire non organisé », a-t-elle souligné.

La députée de Matapédia, Danielle Doyer, a aussi fait valoir que la tâche devenait de plus en plus difficile: « D'avoir deux conférences régionales des élus, quatre MRC, quatre centres locaux de développement, quatre centres locaux d'emploi, trois commissions scolaires et tout ce qui vient avec. [...] L'élastique est étiré jusqu'au bout! Prenez vos responsabilités! »

La députée de Matapédia ajoute que les changements fréquents des limites des circonscriptions électorales ne compliquent pas seulement le travail des députés, mais aussi le développement des communautés.

La députée de Matapédia a proposé une nouvelle façon d'établir la carte électorale en fonction des indices de revenu, de richesse et de la scolarisation des citoyens.

Le président de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, Claude Guimond, juge aussi que la proposition du DGE viendra diminuer le poids politique des régions en plus de créer un déficit démocratique pour les citoyens des régions.

Limites de la circonscription de Gaspé

Selon le préfet de la MRC de Matane, Donald Grenier, le regroupement de Matane et de Gaspé dans la même circonscription nuirait au développement régional. Matane et Gaspé sont situées dans deux régions administratives différentes, fait-il valoir, et les échanges entre les deux villes sont limités, selon M. Grenier.

La réalité différente entre la situation en milieu urbain et celle des milieux ruraux a aussi été mise de l'avant par le préfet de la MRC de Matane. « Ce qu'on vous demande en fin de compte, dans votre rapport au gouvernement, c'est de suggérer au gouvernement de changer les lois. La réalité urbaine et la réalité rurale des régions ne sont pas similaires », spécifie Donald Grenier.

D'autres ont demandé que la Gaspésie devienne une région d'exception comme les Îles-de-la-Madeleine.

« À un moment donné, on n'aura plus besoin de député seulement d'une boîte postale. Comme c'est là, on semble parti pour disparaître tranquillement tous les neuf ans. - Gilles Vézina de Saint-Damase »

Impacts en milieu urbain

Le député de Matane, Pascal Bérubé, souhaite aussi que la loi électorale soit révisée pour assurer le poids politique de la région à l'Assemblée nationale. En attendant, Pascal Bérubé demande de suspendre la réforme de la carte électorale.

Selon lui, aucune circonscription des centres urbains comme Montréal ne subirait de préjudice si les quatre circonscriptions électorales de la Gaspésie étaient maintenues. « Qui ça dérange? Qui dans le 450, le nord de Montréal, le sud de Montréal, l'île de Laval considère qu'il subit un préjudice parce qu'il n'a pas accès à son député? », a-t-il demandé.

Pascal Bérubé a notamment raconté avoir entendu le maire de Laval se vanter de communiquer directement avec le ministre, sans passer par son député, lorsqu'il avait besoin d'un appui politique. « Et on va lui donner un député supplémentaire à l'île Jésus pour quelqu'un qui n'a manifestement pas besoin d'un 6e député », s'est insurgé le député de Matane.

Communautés d'appartenance

Ce dernier a aussi souligné que l'inclusion de la Haute-Gaspésie dans la même circonscription que les villes de Matane et de Gaspé nuirait au développement de la Haute-Gaspésie, enclavée entre les deux.

Les conséquences d'une ancienne refonte de la carte électorale, soit la disparition de la circonscription de Gaspé-Nord, ont d'ailleurs rebondi devant la commission, mercredi. Des propos du président de la Chambre de commerce de Matane, André Désilet, ont soulevé la colère de représentants de la Haute-Gaspésie, maintenant rattachée à la circonscription de Matane.

Lors de sa présentation, André Désilet a soutenu que la région de Matane avait développé peu de liens économiques avec la Haute-Gaspésie.

Le maire de La Martre Raymond St-Pierre et la mairesse de Sainte-Anne-des-Monts Micheline Pelletier ont dénoncé cette affirmation avec vigueur.

« Le propos est non seulement tendancieux, mais complètement faux », a indiqué la mairesse Pelletier. Cette dernière a entre autres rappelé que d'importants contrats, comme l'évaluation municipale ou la gestion des matières résiduelles, étaient confiés à des entreprises de Matane.

Cette question des communautés d'appartenances a aussi été abordée par les habitants qui vivent à la limite des nouvelles frontières électorales suggérées par le DGE.

La réforme proposée de la carte électorale laisse présager des changements déconcertants, ont soutenu plusieurs citoyens devant la Commission.

Mario Lemieux, qui vit dans le village de Sainte-Paule, à une vingtaine de kilomètres de Matane ne comprend pas que la commission veuille transférer quatre villages, Saint-Ulric, Sainte-Paule, Saint-Léandre, Baie-des-Sables de la circonscription de Matane à celle de Matapédia-Métis. « Je trouve ça complètement stupide et ridicule », a-t-il déclaré.

Le projet de réforme n'a pas plus de sens pour Marcel L'Italien, qui réside à Matane. Toucher aux limites de la MRC de Matane, dit-il, c'est un peu comme séparer les membres d'une même famille. « Les gens de Saint-Ulric viennent travailler à Matane. Il y en a de Matane qui vont travailler à Saint-Ulric. C'est interrelié tout le temps », a-t-il fait valoir.

Le Directeur général des élections du Québec, Marcel Blanchet (archives)

Ces protestations sont similaires à celles exprimées, mardi, par les habitants des municipalités d'Avignon. Le président de la Commission, Marcel Blanchet, a ainsi noté que le respect des limites des MRC est une question importante dans la région. « Il faut écouter les gens parce que les différences entre les régions nous semblent tout à fait justifiées et on ne peut pas, encore une fois, avoir une norme mur à mur pour appliquer les mêmes normes partout », commente M. Blanchet.

La tournée de la Commission de représentation électorale se poursuit à Gaspé, vendredi. Les 3 et 4 juin, la Commission sera par ailleurs dans l'ouest du Bas-Saint-Laurent où elle entendra les avis de la communauté sur sa proposition d'abolir la circonscription de Kamouraska-Témiscouata.

Le DGE suggère de diviser le territoire en deux pour associer la partie est à une nouvelle circonscription baptisée Rivière-du-Loup-Témiscouata et la partie ouest à la nouvelle circonscription de la Côte-du-Sud. ([Radio-Canada](#))

Cri d'alarme du député de Gaspé

Le député de Gaspé, Guy Lelièvre, lance un cri d'alarme et invite la population gaspésienne à se mobiliser afin d'éviter la perte de son comté, comme le propose le Directeur général des élections dans sa nouvelle refonte de carte électorale.

Il indique que le DGE ne prend pas en considération les réalités socio-économiques de la Gaspésie, ni les délimitations des circonscriptions gaspésiennes, car les gens n'auront plus facilement accès à leur député tant la superficie sera grande. De plus, l'un des comtés serait cédé au Bas-Saint-Laurent. Le député de Gaspé suggère donc de trouver un compromis plutôt que de fondre la carte électorale, comme de ne pas prendre en compte le nombre d'électeurs, au même titre que les Îles-de-la-Madeleine, qui sont protégés par une loi spéciale. Guy Lelièvre croit aussi que la circonscription Gaspé-Matane mènerait à la division. Il précise que la Gaspésie ne doit pas perdre son poids politique à l'Assemblée nationale, car cela nuirait grandement à son développement social, économique et culturel.

Guy Lelièvre était à la consultation de mardi à New Richmond et précise que les présentations contre la proposition actuelle du redécoupage de la carte électorale de la Gaspésie n'ont pas impressionné le DGE ni les commissaires qui l'accompagnent.

Il fera des propositions au DGE afin de s'assurer que la Gaspésie sera bien représentée à l'assemblée nationale. La Commission de la représentation électorale sera de passage à Gaspé à l'Hôtel des Commandants de 14h à 17h et de 19h à 22h. (Radio-Gaspésie)

Dossier alumine : Québec se défend

Québec nie catégoriquement avoir perdu des documents concernant une demande d'aide financière d'Exploration Orbite visant l'implantation d'une usine pilote d'extraction d'alumine en Gaspésie.

Plus tôt cette semaine, la firme affirmait au Soleil que le ministère du Développement économique (MDEIE) avait perdu à trois reprises son dossier de demande financière en vue d'implanter une usine pilote d'extraction d'alumine à Grande-Vallée, en Gaspésie. Ce projet de quelque 3 millions \$ porteur d'une dizaine d'emplois qui au départ devait avoir lieu dans ce village débutera finalement cet été à Sept-Îles grâce à une entente récente entre Aluminerie Alouette et Exploration Orbite. Cette firme avait invoqué l'abandon d'Ottawa et de Québec pour expliquer son choix.

L'attachée de presse au MDEIE, Manuela Goya, avance «qu'il n'y a eu ni perte, ni égarement de documents», ajoutant que l'analyse du dossier d'Exploration Orbite est toujours en cours afin d'implanter une autre usine pilote à Grande-Vallée. Déçu par l'inaction des ministères dans ce dossier qui traîne depuis près de deux ans, le député de Gaspé, Guy Lelièvre, qui se désole de voir l'alumine de Grande-Vallée quitter la région pour être transformée à Sept-Îles, demande à la ministre responsable de la Gaspésie, Nathalie Normandeau, «de prendre ses responsabilités et de tout faire pour que la firme obtienne les deux millions nécessaires pour une autre usine à Grande-Vallée. Ça traîne depuis trop longtemps!» (Le Soleil)

Sensibilisation

La circulation continue de fonctionner au ralenti à Gesgapegiag.

Depuis tôt ce matin, des membres de la communauté autochtone arrêtent les usagers de la route pour les sensibiliser au projet de la pourvoirie Baldwin.

Malgré les passions que soulève le dossier, le climat demeure calme. Les autochtones se contentent de brandir des affiches sur lesquelles sont inscrits des slogans comme: On a besoin de votre support, Nous aussi nous contribuons à l'économie régional, Un appel à la justice et Respectez nos droits.

Au barrage routier, les automobilistes et camionneurs reçoivent une lettre adressée à la ministre Nathalie Normandeau qu'ils sont invités à signer et à envoyer au bureau de la députée. Il s'agit d'une lettre d'appui à l'égard du projet de pourvoirie autochtone à droits exclusifs. Déjà 200 lettres ont été signées sur place.

La porte-parole du conseil de bande, Catherine Johnson, est surprise de l'approbation de la population relativement projet :

La circulation sera ralentie jusqu'en fin d'après-midi aujourd'hui. (CIEU-FM)